

Coups pour Jonathan, viol pour Laurine : chronique du nouvel antisémitisme à la Cour d'Assises de Créteil

écrit par Yann Kempenich | 26 juin 2018



Ce mardi 26 juin 2018 s'ouvre le procès, aux Assises du Val-de-Marne à Créteil, de 5 "jeunes" jugés pour les vols commis au domicile d'une famille juive et le viol de l'une des victimes.

Pour l'accusation, cette affaire est le symbole de "l'antisémitisme d'aujourd'hui."

Pour la défense, il s'agit simplement "d'un cambriolage qui a mal tourné."

"Qui a mal tourné" ? Les victimes ont-elles voulu se défendre ? S'opposer ? Même pas.

Ce 1er décembre 2014, Jonathan, 21 ans, et sa compagne Laurine, 19 ans, sont dans l'appartement familial quand trois malfaiteurs font irruption : d'emblée, ils sont ligotés et frappés. La jeune femme sera violée dans la chambre d'à côté.

Quand ils s'enfuirent enfin, après avoir emporté 55 euros, une tablette et quelques bijoux, ils laissent un couple effondré, détruit.

Deux malfaiteurs de 19 et 22 ans seront arrêtés ainsi que deux complices. Un troisième est toujours en fuite. Tous nient avoir ciblé leurs victimes en raison de leur judéité présumée et attribuent les propos antisémites à l'accusé en fuite.

Pourtant, lors de l'agression, le couple se rend compte que les agresseurs savent que le frère de Jonathan travaille dans un magasin voisin – et semblent croire qu'il en est le gérant -, que son père possède une Mercedes et qu'il a l'habitude de se rendre à la synagogue le samedi *"un truc sur la tête."*

Ils auraient repéré l'appartement grâce à la mezouzah et l'un d'eux aurait dit : *« Les Juifs, ça ne met pas d'argent à la banque »* et ([Europe1](#))

Leur mise en examen les mettait notamment en cause pour *« violences en raison de l'appartenance religieuse »* mais la juge d'instruction avait abandonné le caractère antisémite au terme de son enquête, avant de finalement la rétablir après appel du parquet. ([L'Express](#))

Au tribunal, trois ans après les faits, Laurine, s'effondre littéralement quand le président de la Cour d'assise donne lecture des faits reprochés aux accusés. Jonathan, son ex-compagnon décrit sobrement leur calvaire :

"C'est votre vie qui est détruite, entièrement, de A à Z, à tous les niveaux, professionnel, sentimental, particulier. Vous ne vous sentez plus en sécurité, vous avez peur, vous dormez mal, vous faites des cauchemars. J'espère qu'ils assumeront ce qu'ils ont fait." ([BFMTV](#))

Malheureusement, non. Car, dans le box, les accusés semblaient désinvoltes : pas une fois les agresseurs ont regardé leurs anciennes victimes, *"ils avaient l'air de rigoler entre eux"* regrette Jonathan.

Ces "jeunes", dont les médias taisent les noms et les origines mais dont on devine les parcours et pedigrees, encourent jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle. Verdict le 6 juillet.